



Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau et ail

Avertissement N° 5 – 9 juin 2016

- **Conditions climatiques et culturelles** : pluies bénéfiques au sud du Québec.
- **Carotte** : reprise de vigueur, mais manque d'uniformité; période de traitement contre le charançon.
- **Céleri** : présence de larves de punaise terne et début des traitements.
- **Laitue** : présence de larves de punaise terne et début de traitements; maladies stables, mais à surveiller.
- **Oignon** : conditions difficiles pour l'application des herbicides; larves de mouche de l'oignon en hausse; début du *Botrytis*.
- **Poireau et ail** : quelques thrips; creux dans l'activité des teignes.
- **Carte provinciale des précipitations cumulées du 1^{er} au 7 juin 2016.**

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES DU 1^{er} au 7 JUIN

- On a enfin reçu des précipitations significatives sur le sud de la province où les sols étaient devenus très secs. Plus à l'est, étant donné que les sols étaient déjà assez bien humectés, les dernières pluies ont par contre contribué à saturer les sols.
- La carte des précipitations cumulées au cours de la dernière semaine est présentée à l'[annexe 1](#). Pluies au sud majoritairement le 5 juin (25 à 50 mm); quelques millimètres sur la rive nord du fleuve le 2 juin. Pluies au nord et à l'est : le 2, le 5 et le 6 juin principalement.
- Températures variables, mais s'éloignant peu des normales.
- On note un retard dans les opérations culturales incluant le sarclage mécanique dans les secteurs qui ont reçu davantage de précipitations.
- Fréquentes périodes nuageuses, mais vents bien présents permettant un assèchement rapide du feuillage après les précipitations et réduisant le risque de développement des maladies foliaires.
- Conditions difficiles pour l'application des herbicides : stades de développement variables des cultures semées, mauvaises conditions pour la production de la couche cireuse protectrice dans l'oignon, peu d'accalmies dans les vents, faible portance du sol dans les régions plus arrosées.

CAROTTE

En Montérégie-Ouest et dans Lanaudière, les pertes de densité se sont stabilisées avec les conditions de croissance plus favorables, mais le manque d'uniformité est toujours bien visible. Les semis les plus avancés sont à 3 ou 4 feuilles. Les semis sont terminés dans la région de la Capitale-Nationale et là aussi, la levée est variable. Les traitements herbicides continuent, généralement avec une bonne efficacité.

Charançon

En Montérégie-Ouest, quoique quelques champs n'aient jamais été traités et que d'autres en soient à leur 2^e traitement, le niveau des captures de charançons demeure dans la normale, sans record dans un sens ni dans l'autre. Les traitements se poursuivent et les captures diminuent dans Lanaudière.

Rappel : Pour les champs où un piégeage des charançons est effectué, on recommande de respecter le seuil d'intervention décrit dans le [bulletin d'information permanent N° 1](#) du 4 mai 2007. Pour les champs où aucun piégeage n'est effectué et qui ont subi des dommages par le passé, les deux traitements standards sont recommandés (IMIDAN, MATADOR ou RIMON).

Autres insectes

Peu d'insectes ou de dommages d'insectes ont été rapportés, si ce n'est un cas de vers gris dans la région de la Capitale-Nationale, où un traitement a été justifié, et un cas de folioles rongées possiblement par des chenilles en Montérégie-Est.

CÉLERI

Punaise terne et punaise brune

Les adultes de punaise terne et de punaise brune sont toujours présents. Les larves de punaise terne ont commencé à faire leur apparition. Bien que le stade des céleris soit peu à risque, des traitements ont été recommandés dans certains champs où on a observé de 25 à 40 % de plants porteurs.

Stratégie

Prenez le temps de bien évaluer la population de punaises présentes et le type de dommage sur les plants.

Les seuils d'intervention recommandés sont les suivants :

- Plants de moins de 10 cm : 1 punaise par plant.
- Plants de 10 à 45 cm : 1 punaise par 5 plants.
- Plants de plus de 45 cm : 1 punaise par 10 plants.

Par contre, il peut être justifié d'intervenir plus tôt si les punaises endommagent les toutes jeunes feuilles en croissance situées au centre des plants.

Au besoin, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'[avertissement N° 2](#) du 20 mai 2004.

LAITUE

En Montérégie-Ouest, les récoltes de laitues feuille, romaine et même pommée sont commencées. Avec l'humidité du sol et les températures plus fraîches, on rapporte une bonne croissance dans toutes les régions. De rares cas d'étranglement au collet ont été observés en Montérégie-Ouest.

Croissance et risque de brûlure de la pointe

Même si les pluies de la fin de semaine ont favorisé une bonne poussée de croissance, aucun cas de brûlure de la pointe n'a été rapporté en Montérégie. Les températures de saison qui ont suivi ont heureusement contribué à réduire le risque de développement de cette carence. Le risque continuera de demeurer faible durant les prochains jours étant donné les températures fraîches qui sont prévues.

Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention de la brûlure de la pointe, consultez la « Stratégie d'intervention contre la nécrose marginale dans la laitue (*tip burn*) et le cœur noir dans le céleri » aux pages 4 et 5 de l'[avertissement N° 4](#) du 2 juin 2005.

Punaise terne et punaise brune

Les adultes et les larves de punaise terne, de même que les adultes de punaise brune, sont nombreux dans la laitue en Montérégie-Ouest. Leur présence et leurs dommages ont justifié plusieurs traitements. Dans la région de la Capitale-Nationale, on n'observe pas encore de larves de punaise terne et les quelques adultes de punaise brune ne semblent pas causer de dommages. Pour plus d'information sur ces deux punaises ainsi que sur la stratégie d'intervention recommandée, consultez l'[avertissement N° 4](#) du 3 juin 2016.

Seuils d'intervention		
Laitue pommée	Moins de 10 feuilles Plus de 10 feuilles	7 individus pour 30 plants 5 individus pour 30 plants
Laitue romaine et laitue en feuilles	Moins de 10 feuilles Plus de 10 feuilles	5 individus pour 30 plants 3 individus pour 30 plants

Autres insectes

Un peu de **vers gris**, **d'altises** et de **collemboles** ont été rapportés, seulement en Montérégie-Ouest et en nombre restreint. Quelques **pucerons** ont été observés, mais il ne s'agit pas encore de *Nasonovia ribisnigri*, le puceron de la laitue qui colonise au cœur. Les producteurs qui utilisent des insecticides systémiques dans la lutte contre les pucerons ont, pour la majorité, commencé le bassinage de leurs transplants en prévision des envolées de pucerons du mois à venir.

Pathogènes de sol

Les cas d'**affaissement pythien** et d'**affaissement sclérotique** sont variables d'une ferme à l'autre en Montérégie-Ouest, mais n'ont pas beaucoup évolué depuis la semaine dernière. Aucun problème de cet ordre n'est rapporté dans les autres régions.

Mildiou

Les symptômes de mildiou de la laitue (*Bremia lactucae*) sont stables pour le moment en Montérégie-Ouest à la suite des quelques traitements effectués. Les risques d'infection demeurent cependant élevés avec les longues périodes de mouillure et les baisses de température.

Stratégie d'intervention

En fonction des conditions favorables au mildiou, il est important de commencer les traitements dans les champs affectés afin d'éviter que des taches apparaissent sur les parties commercialisées des laitues. Les champs voisins doivent aussi être traités étant donné que les spores de la maladie voyagent par les vents. Consultez la stratégie d'intervention contre cette maladie présentée dans l'[avertissement N° 6](#) du 16 juin 2011; référez-vous au [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015 pour les fongicides homologués contre cette maladie.

Tache bactérienne

La maladie, développée sous bâche dans la laitue pommée en Montérégie-Ouest, demeure à surveiller en présence des conditions humides et pluvieuses actuelles. La multiplication et la propagation de cette bactérie (*Xanthomonas campestris* pv. *vitiens*) sont favorisées par les périodes de mouillure prolongée du feuillage et les éclaboussures d'eau. Aucun produit n'est disponible pour lutter contre cette maladie. On doit donc éviter de propager la bactérie aux autres champs de la ferme en évitant de circuler dans les champs (machinerie ou main-d'œuvre) lorsque le feuillage est mouillé. Pour obtenir plus de détails concernant la tache bactérienne, consultez l'[avertissement N° 06](#) du 8 juin 2007.

OIGNON

Tout comme dans la carotte, les pertes de densité dans l'oignon se sont stabilisées en Montérégie-Ouest, mais le manque d'uniformité est toujours bien visible. On observe un développement correct, mais lent dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Quelques producteurs ont commencé leurs applications fertilisantes en bandes.

Les conditions nuageuses et le temps frais ne favorisent pas la production de la couche cireuse sur les feuilles d'oignon, c'est pourquoi l'application des traitements herbicides de contact comme le GOAL demeure risquée. On espère que les conditions actuelles favoriseront une croissance rapide des oignons leur permettant d'atteindre un stade où ils seront moins sensibles aux dommages des herbicides et que le soleil reviendra rapidement pour encourager la production de la cire. Pour plus de détails sur la prévention de la phytotoxicité des herbicides GOAL et CHATEAU, consultez l'[avertissement N° 4](#) du 3 juin 2016.

Insectes

En Montérégie-Ouest, on observe de plus en plus de larves de la **mouche de l'oignon**, mais la situation est encore relativement calme. Aucune larve n'a encore été rapportée dans les autres régions. Cependant, la présence d'adultes de mouche de l'oignon, surtout des mâles, a été confirmée dans Lanaudière.

Les **thrips** observés la semaine dernière en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière dans l'oignon vert, l'oignon planté et l'oignon espagnol sont peu nombreux cette semaine, et bien cachés à la base des feuilles du cœur à la suite des pluies.

De façon inhabituelle, alors que ce ravageur se retrouve ordinairement dans de petits champs d'allium, un foyer de **larves de teigne** a été rapporté dans un grand champ d'oignons plantés.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Quelques rares taches de ***Botrytis*** ont été vues sur des oignons plantés en Montérégie-Ouest. Selon les modèles prévisionnels, les conditions actuelles favorisent cette maladie. La régie de traitement fongicide est donc commencée chez quelques producteurs, en fonction de ces modèles prévisionnels, des périodes de mouillure prévues et des captures environnantes de spores.

On recommande généralement de commencer les traitements lorsque les oignons arrivent au stade 4 à 5 feuilles. Dans l'oignon espagnol, on intervient seulement lorsque le seuil d'une tache par feuille est atteint. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'[avertissement N° 6](#) du 15 juin 2006. Pour la liste des fongicides homologués pour lutter contre cette maladie dans l'oignon, consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015.

POIREAU ET AIL

Thrips

On note la présence de quelques thrips dans certains champs de poireau et d'ail dans le sud de la province (un cas dans le poireau en Montérégie-Ouest et un cas dans l'ail dans Lanaudière). On n'a pas à s'inquiéter de leur présence pour le moment, puisqu'ils sont encore trop peu nombreux.

Teigne du poireau

On a atteint le creux entre le 1^{er} et le 2^e vol de la teigne du poireau dans les régions du sud de la province. Sur les sites où aucun traitement n'a été effectué, il est généralement possible d'observer les petites chenilles. Dans les régions les plus froides, les captures de papillons sont aussi en baisse sur la majorité des sites. La stratégie d'intervention recommandée est présentée ci-dessous.

Prenez note qu'on observe cette année de grandes variations dans le développement des larves, selon le microclimat des sites. Il est donc important d'intervenir plus tôt sur les sites bien protégés. Notez également que, pour cette année, le modèle pour le premier vol de la teigne du poireau présenté sur le site « [agrometeo.org](#) » ne correspond pas à la réalité quant au nombre de captures observées au champ. Le 50 % d'activité est arrivé beaucoup plus tôt que ce que prévoit le modèle.

Stratégie d'intervention

Pour la première génération de larves, un seul traitement insecticide effectué au bon moment est généralement suffisant pour obtenir une bonne répression.

Dans l'ail d'automne, il est important de bien réprimer cette première génération étant donné que c'est elle qui endommage le plus les nouvelles feuilles en croissance. Ce sont aussi les dernières larves de cette génération qui endommagent les hampes florales.

Dans le poireau, généralement, on intervient contre la première génération que sur les petites superficies. Dans les grands champs, les dommages sont habituellement trop épars pour que des interventions soient justifiées. Sur les petites superficies, on suppose que la ponte des femelles est concentrée sur le petit nombre de plants présents, d'où des dommages plus importants.

Si du piégeage est fait sur la ferme, intervenez environ 10 jours après la date où vous aurez capturé le plus grand nombre de teignes. Si le nombre de captures a peu varié (aucun pic d'activité évident), intervenez 7 à 8 jours après la dernière date où vous avez capturé un nombre élevé de papillons.

Si aucun piégeage n'est effectué, consultez le tableau ci-dessous pour les dates de traitement recommandées. Notez également que la date proposée correspond à une date moyenne pour la région. Si le champ à traiter dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 2 ou 3 jours plus tôt. Si au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé plus au nord ou en altitude, intervenez 2 ou 3 jours plus tard.

Région	Date approximative du traitement
Montérégie-Ouest	30 mai
Montérégie-Est	30 mai
Lanaudière	2 juin
Basses-Laurentides	2 juin
Outaouais	2 juin
Estrie	2 juin
Centre-du-Québec	4 juin
Mauricie	5 juin
Capitale-Nationale (Québec)	9 juin
Chaudière-Appalaches	9 juin
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12 juin
Bas-Saint-Laurent	12 juin
Gaspésie	15 juin

Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 litres à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage. Les insecticides suivants sont homologués pour lutter contre la teigne du poireau : BIOPROTEC CAF, ENTRUST et XENTARI pour la production biologique; CORAGEN, DELEGATE, MATADOR et SUCCESS en production conventionnelle. Notez cependant que CORAGEN n'est homologué que dans le poireau, et non dans l'ail.

Consultez [l'avertissement N° 1](#) du 12 mai 2016 pour l'information de base sur le piégeage. Pour en apprendre plus sur la teigne, vous pouvez aussi consulter le [bulletin d'information N° 1](#) du 18 mai 2016 sur la biologie de la teigne et son impact sur les cultures.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CÉLINE LAROCHE – Avertisseure

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.

Téléphone : 450 454-3992, poste 35

Courriel : claroche@prisme.ca

MYLÈNE FYFE, technicienne agricole – Coavertisseure
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.

Téléphone : 514 821-9661

Courriel : mfyfe@prisme.ca

MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Téléphone : 450 427-2000, poste 5106

Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Sarah Nolin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 5 – Carotte, céleri, laitue... – 9 juin 2016

Annexe 1

Carte provinciale des précipitations cumulées (mm) du 1^{er} au 7 juin 2016

